



**Michel Helbig de Balzac et Fawaz Al Bitar**

Respectivement président du Comité stratégique et directeur général d'Edora

■ Les partis autour de la table des négociations sauront-ils saisir l'opportunité d'une transition énergétique réussie pour accompagner la sortie de crise? Toutes les cartes sont entre leurs mains.

supportable héritage climatique aux générations futures.

Les pouvoirs publics peuvent stimuler les épargnants à investir davantage en Belgique, dans les secteurs durables et générateurs d'emplois locaux liés à la transition énergétique, en prenant les mesures utiles permettant d'améliorer l'attractivité de ce type d'investissements.

#### Un tax shift environnemental efficace

L'attractivité des investissements dans les secteurs et les activités les moins intensifs en carbone doit aussi être améliorée par la mise en œuvre d'un shift fiscal environnemental devant passer par la suppression des subventions accordées aux énergies fossiles, en réduisant au moins à due concurrence d'autres prélèvements (TVA sur les équipements et combustibles durables, réductions d'impôts conditionnelles sur les revenus générés...) liés aux investissements, services et achats courants dans l'utilisation rationnelle de l'énergie et les sources d'énergie renouvelable. À titre d'exemple, une majoration progressive des accises sur les énergies fossiles, en fonction de leurs émissions de CO<sub>2</sub>, pourrait être compensée par une forme d'allocation universelle de transition au profit des ménages et/ou par une diminution modulable des charges patronales des entreprises.

#### Lever les contraintes excessives

Ces politiques devraient aussi être assorties de mesures concrètes visant à lever une série de contraintes excessives au développement renouvelable. Le gouvernement fédéral dispose à ce titre de leviers permettant de lever certaines contraintes à l'installation des technologies renouvelables (ex: adapter des zones d'entraînement militaires en fonction du potentiel de développement éolien, faciliter l'accès aux données cadastrales...) et de sécuriser le cadre juridique (via l'imposition d'un délai de rigueur pour les recours en annulation au Conseil d'État).

Il est urgent que la Belgique s'accorde sur une stratégie énergétique globale permettant d'offrir le cadre d'investissement le plus stable et clair possible pour les investisseurs dans la transition énergétique et ainsi tendre très rapidement vers un système énergétique durable, décarboné, flexible, décentralisé et basé (quasi) exclusivement sur des sources énergétiques renouvelables. À l'aube de la sortie du nucléaire, les négociateurs fédéraux sauront-ils cette fois passer de la parole aux actes et faire en sorte que les énergies renouvelables et les mesures d'efficacité énergétique sortent en grands bénéficiaires des crises que nous connaissons?

→ Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction. Titre original: "Le nouveau gouvernement devra s'appuyer sur une accélération de la transition énergétique pour préparer la sortie de crise"

## OPINION

# N'y a-t-il donc personne pour penser la communication sur le coronavirus?

■ Quand le citoyen ne sait plus qui tient encore la barre, c'est l'état de droit qui est jeté à terre et les théories du complot qui sont favorisées.



**Jean-François Nandrin**  
Directeur d'école secondaire (s'exprime à titre personnel)

Moins de cent. Il y a quelques jours il restait moins de 100 décès à comptabiliser pour atteindre le chiffre fatidique de 10 000 morts du coronavirus en Belgique, annonçait-on. La dernière fois, on en avait "justement" compté trop, trop peu, et il en manquait finalement 150, si on ose dire. À vrai dire, je ne me défie pas de la véracité de ces comptes macabres – je ne pense pas une seconde à une manipulation. Mais on est atterré du choix grotesque du moment de l'annonce: à quelques morts du chiffre symbolique. Y a-t-il meilleure manière d'encourager le complotiste? Qui se demande "ce que l'on va inventer cette fois".

#### Beaucoup de monde pour faire du bruit

N'y a-t-il donc personne pour penser la communication? Et qu'on ne parle pas de "surréalisme belge": je n'aime pas qu'on insulte l'art. Ce fiasco de la communication est le résultat d'un chaos où personne ne semble gouverner vraiment, c'est-à-dire ne prend la parole de manière structurée pour imposer et maintenir une règle. Est-ce moins une faute de personnes qu'une espèce d'incapacité à penser de manière cohérente et à décider? Quand, le jour même où l'on décide d'imposer le masque dans Bruxelles, certains cherchent des contre-indications (Et en vélo? Et en trottinette?), quand on écrit dans une circulaire (texte faisant loi) qu'il faut porter le masque mais qu'on exprime aussitôt dans la presse sa "souplesse" à cet égard, on jette la confusion. De son côté, la presse multiplie les titres tapageurs, prophétisant par exemple les burn out d'automne parce qu'on n'a "pas su profiter de l'été" – ravivant la fausse nécessité de partir ou d'être nombreux pour "se refaire". De leurs côtés, les experts communiquent de façon déstructurée, nous rappelant, alors qu'on vivait dans l'évidence de la toute-puissance des sciences "dures", combien elles restent "molles" et susceptibles de lectures subjectives; les ego débordant des politiciens, experts et communicants veulent tous donner leur avis; les lobbys crient au loup à chaque interdiction qui les concerne; quelques juristes croient malin de faire valoir l'une ou l'autre erreur législative ou de crier à la fin de la démocratie. Enfin, le gouvernement, alors que se déroule un drame, est ballotté par des jeux communautaristes espérant influencer sur un choix fédéral. Cela fait beaucoup de monde

pour faire du bruit, mais peu pour faire cause commune.

Ce n'est donc plus une "blague belge": c'est la pensée qui s'effondre face à l'incapacité de déplaire et d'assumer; c'est l'état de droit qui est jeté à terre quand le citoyen ne sait plus à qui se fier et qui tient encore la barre, quand il n'y a plus de rassembleur crédible autour d'une cause commune. Dans de tout autres registres actuels, les débats autour du voile ou de l'avortement, par exemple, témoignent des mêmes décisions fluctuantes et montrent, jusqu'au cœur des partis, la même valse-hésitation. Clientélisme, diktats dogmatiques, multiplicité absurde des intervenants dans une lasagne étatique, difficulté de penser avec recul<sup>(1)</sup>, peur d'affirmer. La pandémie n'est qu'une loupe sur un manque criant; le projecteur est braqué sur une réalité jusque-là maintenue confuse.

#### Sommes-nous au "meilleur des mondes"?

Paradoxalement, avec ce temps de récrimination permanente, on est stupéfait de la nécessité avec laquelle beaucoup semblent demander une liste exhaustive des actes permis ou non, comme s'ils étaient incapables de faire des distinctions par eux-mêmes, ou de tirer les conséquences d'une demande simple: "porter le masque". Sommes-nous déjà arrivés à ce "meilleur des mondes" dénué de pensée et de responsabilité personnelles?

À la décharge de beaucoup, comment encore comprendre ce qu'il faut faire, qui dit une vérité, ce qu'il faut respecter et jusqu'où? On ne s'étonne plus du succès des théories du complot: elles sont puissamment aidées par l'illibéralité des communications. Tout cela renforce in fine l'individualisme où chacun estime savoir ce qu'il doit faire en toute "auto-nomie" (se donner sa propre loi), indépendamment de ce que demande la communauté de l'État. La communauté! On ne s'étonne pas des violences extrêmes rapportées ci et là parce qu'un quidam a demandé à un autre de porter son masque. "Moi": *what else?*

C'est donc l'État comme communauté humaine avec un projet commun qui est frappé. Dans le microcosme des écoles, toujours "un temps en avance", nous l'avons senti depuis des années. On nous a dit que nous étions juste de mauvais pédagogues, sans faire d'analyse de fond. Qu'il me soit permis de renvoyer aujourd'hui la balle à nos éminences. Si nous devions communiquer aux parents et aux élèves comme l'État le fait avec nous, ce serait la récré permanente.

→ (1): Cf. l'opinion de Bruno Dayez à propos de la législation sur l'avortement (LLB 09/09).

→ Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.